

### » PRESSE NATIONALE

Politique

**Fraternité Matin**

#### RELIGION : LE MESSAGE DU PRÉSIDENT OUATTARA AUX MUSULMANS ET AUX CHRÉTIENS

À l'occasion du Ramadan et du Carême chrétien, le Président de la République, Alassane Ouattara, a adressé un message de paix et d'espérance aux fidèles musulmans et chrétiens de Côte d'Ivoire. Dans sa déclaration, sur sa page Facebook, le Chef de l'État a formulé ses vœux les plus sincères à l'endroit des communautés religieuses engagées dans ces temps forts de spiritualité. "À l'occasion du Ramadan et du Carême chrétien, j'adresse à tous les musulmans et chrétiens mes vœux de paix et d'espérance", a-t-il écrit. Le Président Alassane Ouattara a souligné que ces périodes de jeûne, de prière, de partage et de solidarité constituent des moments privilégiés de recueillement et de renforcement des valeurs fondamentales qui fondent la nation ivoirienne. Il a exprimé le souhait que ces temps spirituels contribuent à consolider l'unité nationale et à nourrir un idéal de fraternité durable.

**Le PATRIOTE**

#### ASSEMBLÉE NATIONALE : LE CALENDRIER DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE ADOPTÉ

Les députés ont adopté, ce jeudi 19 février, le calendrier de la première session ordinaire de l'année 2026, au cours d'une séance plénière présidée par le président de l'Assemblée nationale, Patrick Achi. Ce calendrier couvre la période du 19 février au 30 juin 2026. Il prévoit l'examen d'un ensemble de textes législatifs structurants, dont sept projets de loi ordinaires, sept projets de loi portant autorisation de ratification de conventions internationales, ainsi que treize projets de loi de ratification d'ordonnances. En plus de ce programme législatif dense, deux séances de questions orales avec débats sont également inscrites à l'ordre du jour. Ces échanges permettront aux parlementaires d'interpeller les membres du gouvernement et d'approfondir l'analyse de plusieurs sujets d'actualité nationale.

**LE MANDAT**

#### ASSEMBLÉE NATIONALE : LES DÉPUTÉS INVITÉS À DÉCLARER LEUR PATRIMOINE

Lors de la session plénière tenue, hier, jeudi 19 février 2026, à l'hémicycle d'Abidjan-Plateau, le président de l'Assemblée nationale, Patrick Achi, a rappelé avec fermeté, l'obligation légale faite aux députés de déclarer leur patrimoine. Une démarche qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la bonne gouvernance. Pour le chef du parlement, cette exigence n'est pas une simple formalité administrative, mais un pilier de l'éthique républicaine. Citant la Constitution et la législation sur la lutte contre la corruption, Patrick Achi a souligné que les élus, au même titre que d'autres hauts fonctionnaires, doivent se soumettre à cet exercice auprès de la Haute Autorité de la Bonne Gouvernance (HABG) dès le début de leur mandat. Afin de faciliter cette démarche pour l'ensemble des parlementaires, le président de l'Assemblée nationale a annoncé une mesure pratique. Il s'agit du détachement prochain d'une équipe de la HABG directement au sein de l'hémicycle.

Après le travail fait avec rigueur, efficacité, détermination et engagement, la récompense. Hier, les efforts du Vice-Premier Ministre, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, ont été reconnus par une distinction à lui décernée par l'ONG « Balle à terre ». C'était à la salle des fêtes du Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, en présence d'un parterre de personnalités, notamment des membres du gouvernement, des cadres et des citoyens venus des quatre coins du district d'Abidjan. C'est avec la voix nouée d'émotion que le lauréat de la deuxième édition de cette distinction a pris la parole pour exprimer toute sa satisfaction. Selon lui, être désigné « Homme de l'année 2025 » est un honneur immense. Mais, a-t-il poursuivi, « je voudrais le dire avec sincérité : aucune responsabilité publique ne s'accomplit seul, et aucun mérite ne peut être individuel lorsque l'on sert la Nation. Cette distinction appartient avant tout à celles et ceux qui, chaque jour, travaillent dans l'ombre pour protéger notre pays et préserver la paix ».

## DIPLOMATIE : L'AMBASSADEUR IVOIRIEN PRÉSENTE SES LETTRES DE CRÉANCE AU CHEF D'ÉTAT SINGAPOURIEN

Désiré Wulfran G. Ipo, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Côte d'Ivoire près la République de Singapour, a présenté ses lettres de créance au Chef d'État de ce pays situé en Asie. Selon le compte rendu de la rencontre consulté par L'inter, le jeudi 19 février 2026, le diplomate ivoirien, actuellement en service à l'ambassade du Japon, a vu ses compétences s'étendre jusqu'au Singapour, conformément à un décret signé par le Chef de l'État de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, en date du 27 janvier 2026. Ainsi, précise la note, le nouvel ambassadeur ivoirien a été reçu par Tharman Shanmugaratnam, Président de la République de Singapour, au Palais présidentiel de ce pays. Au cours de l'entretien, il a rappelé la nécessité de renforcer la collaboration entre la Côte d'Ivoire et Singapour dans divers secteurs d'activité : économie, société, politique et culture.

## COOPÉRATION : LA BAD RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT À ACCOMPAGNER LA CÔTE D'IVOIRE

Au terme d'une audience que lui a accordée le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, ce jeudi 19 février 2026, à Abidjan, le président du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), Sidi Ould Tah, a réaffirmé l'engagement de son institution à accompagner la Côte d'Ivoire. « Nous avons passé en revue le portefeuille de la Côte d'Ivoire au niveau du Groupe de la Banque Africaine de Développement. Il est le meilleur portefeuille, aussi bien en termes de performance que de diversification. Nous avons également évoqué le nouveau Plan National du Développement (PND 2026-2030) que notre institution aura l'honneur et le plaisir d'accompagner en termes de mobilisation de financement », a affirmé le président de la BAD, Sidi Ould Tah. A l'en croire, les échanges ont aussi porté sur des engagements pris par les Fonds de Développement Arabe lors de leur visite à Abidjan en janvier 2026 et les modalités pratiques pour la mise en œuvre de ses engagements.

## COOPÉRATION MINIÈRE : SANGAFOWA REÇU PAR LE VICE-PRÉSIDENT DU BOTSWANA

Il entend bâtir une filière extractive locale conforme aux meilleurs standards et facteurs de développement. En visite de travail à Gaborone, le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, a été reçu, le 18 février 2026, par le Vice-Président botswanais, Ndaba Gaolathe. Cette audience a permis à la Côte d'Ivoire et le Botswana de franchir un cap stratégique avec la volonté affichée des deux États de structurer un partenariat durable dans le secteur minier. « Cette mission est impulsée par la vision du Président ivoirien, Alassane Ouattara, qui est de faire de notre secteur extractif un levier de prospérité à l'image de ce qu'a réalisé le Botswana, cité en exemple dans le monde », a d'entrée exposé le ministre ivoirien. Au cœur des échanges, l'expérience botswanaise en



## LANCEMENT 2027-2029 : DR SOULEYMANE DIARRASSOUBA PRÉSENTE LE PIP COMME UN LEVIER DE PROSPÉRITÉ DURABLE

À l'initiative du ministère du Plan et du Développement, la Direction Générale du Plan a organisé, le jeudi 19 février 2026, à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, à Abidjan-Plateau, la cérémonie de lancement du Programme d'Investissements Publics (PIP) 2027-2029, autour du thème « Réformes de la gestion des investissements publics : Bilan et perspectives ». Présidant la rencontre, le ministre du Plan et du Développement, Dr Souleymane Diarrassouba, a insisté sur la portée du PIP qui s'inscrit dans le cadre du PND 2026-2030 et constitue la traduction opérationnelle des priorités nationales. Le ministre a salué les performances enregistrées ces dernières années, marquées par une croissance moyenne soutenue de 6,5 % entre 2021 et 2024. Il a souligné que la programmation des investissements publics est cruciale pour le développement économique, ainsi que pour la planification, la priorisation et l'allocation des ressources budgétaires vers des projets structurants en matière d'infrastructures, d'éducation et de santé.



## SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2026 : LA CÔTE D'IVOIRE DÉPLOIE SA MACHINE AGRICOLE À PARIS

La Côte d'Ivoire déploie sa machine agricole à Paris à la 62<sup>e</sup> édition du Salon International de l'Agriculture (SIA 2026), du 21 février au 1<sup>er</sup> mars 2026, au Parc des expositions de la porte de Versailles, en qualité de pays invité d'honneur. Cette participation, qui a pour thème « Générations Solutions », mettra en avant la coopération franco-ivoirienne dans le domaine de l'agriculture et vise à renforcer les échanges de savoir-faire en matière de développement agricole, d'adaptation au changement climatique et de technologies agricoles innovantes. Présenter les opportunités d'investissement dans le secteur agricole ivoirien afin de nouer de nouveaux partenariats et s'imprégner des avancées techniques, technologiques et scientifiques du modèle agricole de la France, puissance agricole de l'Union européenne et premier partenaire commercial de la Côte d'Ivoire, sont les objectifs fixés par la forte délégation du secteur agricole ivoirien conduite par Bruno Nabagné Koné, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières.



## JEÛNE MUSULMAN ET CHRÉTIEN / RESPECT DES PRIX DES DENRÉES : LE GOUVERNEMENT EN « GUERRE » CONTRE LES OPÉRATEURS VÉREUX

Face aux pratiques commerciales abusives en période de forte demande, les autorités ivoiriennes ont décidé de passer à l'action. A l'occasion du carême chrétien et du jeûne musulman, la Brigade de Contrôle Rapide (BCR) du ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat a effectué, le mercredi 18 février 2026, une visite surprise dans plusieurs communes du District d'Abidjan, afin de s'assurer du respect des prix des denrées alimentaires homologués, de la conformité des poids et de la qualité des produits mis en vente. « Lors de nos contrôles, nous avons relevé l'absence d'affichage des prix dans plusieurs commerces, la présence de produits périmés et le non-respect du poids réglementaire des baguettes de pain », a fait remarqué Diabaté Hassan, inspectrice à la BCR. Ces opérations s'inscrivent dans la dynamique impulsée par le ministre du Commerce, Ibrahim Kalil Konaté, qui a instruit ses services de veiller strictement au respect des prix durant cette période sensible.



## AMITIÉ ET COOPÉRATION ÉCONOMIQUE : L'AMBASSADEUR DU SÉNÉGAL REÇU AU PATRONAT IVOIRIEN

La transformation économique de la Côte d'Ivoire s'impose désormais comme une référence majeure au sein de la sous-région. L'Ambassadeur du Sénégal en Côte d'Ivoire, S.E.M. Paul Benoît Sarr, a été reçu, ce

mardi 17 février 2026, par le président de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), Ahmed Cissé. Cette visite de courtoisie visait à renforcer les liens avec le Patronat ivoirien et à s'impregner du modèle d'engagement du secteur privé dans la dynamique de croissance nationale. L'Ambassadeur Paul Benoit Sarr a d'emblée salué la qualité des infrastructures ivoiriennes, qualifiant la Côte d'Ivoire de modèle de transformation réussie dont le Sénégal entend s'inspirer, notamment à travers l'implication stratégique de ses opérateurs économiques. « La Côte d'Ivoire est un modèle de transformation réussie dans la sous-région. L'implication du secteur privé est un exemple dont le Sénégal entend s'inspirer », a déclaré le diplomate.



## ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES : LE CEPICI A CRÉÉ 29 948 ENTREPRISES EN 2025

Le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) a fait le bilan de son exercice 2025, jeudi 19 février 2026, à Abidjan-Plateau. C'était le lieu pour la Directrice générale, Solange Amichia, de revenir sur les activités fondamentales du Centre, dont l'amélioration continue de l'environnement des affaires. Elle a ainsi mis en lumière les mesures et réformes prises par le gouvernement ivoirien et par sa structure pour accroître l'attractivité de la Côte d'Ivoire en matière d'investissements, en général, et d'Investissements Directs Étrangers (IDE), en particulier. L'une des résultantes de l'amélioration du climat des affaires dans le pays est, à en croire Solange Amichia, le nombre croissant des entreprises créées sur la période indiquée. « Malgré la détérioration du délai moyen de création (d'entreprises)... ce sont 29 948 entreprises qui ont été créées en 2025. On enregistre une progression de +6% par rapport à 2024 », a-t-elle déclaré.



## ESATIC, EMSP, POSTE CI : DJIBRIL OUATTARA S'IMPRÈGNE DES RÉALITÉS DES STRUCTURES SOUS SA TUTELLE

Dans la perspective d'impulser une dynamique de performance, d'innovation et de transformation digitale, afin de renforcer l'efficacité des structures sous tutelle et contribuer au développement numérique national, le ministre de la Transition numérique et de l'Innovation technologique, Djibril Ouattara, a entamé, le mercredi 18 février 2026, une série de visites dans les principales structures relevant de son département. Après la Société Nationale de Développement Informatique (SNDI), l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications (ANSUT), l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Informations (ANSSI), le Village des Technologies d'Information et de la Biotechnologie (VITIB), l'Autorité administrative indépendante dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière (ARTCI) et l'Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences Radioélectriques (AIGF), il a été accueilli à l'École Supérieure Africaine des Tic (ESATIC), à l'École Multinationale Supérieure des Postes (EMSP) et à La Poste de Côte d'Ivoire pour prendre connaissance de leurs missions, projets et défis.

Société



## RENTREE SOLENNELLE 2025-2026 : L'ASCAD S'ENGAGE À CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE LA CÔTE D'IVOIRE PAR LE SAVOIR ET LA CONNAISSANCE

« Mathématiques : investir dans l'abstrait pour bâtir la prospérité ». C'est le thème de la rentrée solennelle de l'ASCAD (Académie des Sciences, des Arts, des Cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines) qui a eu lieu, hier, à l'Espace Latrille Events à Cocody. La rencontre était placée sous le haut patronage du Vice-Président de la République, Tiémoko Meyliet Koné, représenté à l'occasion par Dr Eugène Aka Aouélé, président du Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel (CESEC). Le président du CESEC s'est dit « profondément convaincu que la Côte d'Ivoire, pour consolider son ambition de prospérité partagée, doit ériger la réflexion stratégique, la recherche scientifique et la valorisation de la culture en leviers essentiels de la mise en œuvre de la très haute et éclairée vision du Président de la République Alassane Ouattara ». Quant au Professeur Gilbert Aké N'gbo, président de l'ASCAD, il a engagé l'académie à « continuer à jouer son rôle pour un développement socio-économique de la Côte d'Ivoire basé sur la connaissance, à travers les missions qui lui sont dévolues ».

## FRAUDE DOCUMENTAIRE : VAGONDO ENGAGE LA LUTTE

Il ne faut rien négliger. Le mardi 17 février 2026, s'est tenue une cérémonie de remise de véhicules à l'Office National de l'État Civil et de l'Identification (ONECI) par l'Union européenne et CIVIPOL. S'adressant à l'assemblée, le ministre Vagondo Diomandé n'a pas manqué d'exposer le rôle essentiel que joue l'ONECI dans la consolidation de la paix et de l'État de droit. En effet, selon le ministre, l'ONECI n'est pas seulement un service de l'administration cantonné à délivrer des documents permettant de s'identifier. « L'état civil et l'identification des personnes ne sont pas de simples services administratifs. Ils sont au cœur même de la souveraineté de l'État, de la planification du développement et de la protection des droits fondamentaux des citoyens », a-t-il affirmé. Elle représente une prévalence nationale qui contribue à stabiliser le pays, à rendre crédible les institutions du pays et à accentuer la confiance entre les populations et l'administration.

---

## 12E CONGRÈS DE L'UNJCI : LE TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE SUSPEND LES ÉLECTIONS

Le Tribunal de Première Instance d'Abidjan-Plateau a pris une décision pour suspendre jusqu'à nouvel ordre, le congrès électif du président de l'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI). La décision a été prise, hier, jeudi 19 février 2026. C'est le mercredi 18 février dernier que le Collectif des journalistes pour le respect des textes de l'UNJCI a porté plainte audit tribunal. Le congrès, il faut le rappeler, est prévu les 20 et 21 février prochains. Il était initialement prévu les 14 et 15 février 2026.

---

## DÉFICIT D'ENSEIGNANTS DE MATHÉMATIQUES DANS LES COLLÈGES : UN CONCOURS DIRECT D'ENTRÉE À L'ENS OUVERT POUR DES DIPLÔMÉS EN SCIENCES ÉCONOMIQUES

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Adama Diawara, a ouvert, par un communiqué, depuis le lundi 16 février 2026, au titre de l'année 2026, plusieurs concours directs d'entrée à l'École Normale Supérieure (ENS). Pour une fois, les dossiers des étudiants en Sciences économiques sont attendus. « Pour les profils Mathématiques et Sciences physiques, les personnes de nationalité ivoirienne titulaires d'un DEUG (Diplôme d'Études Universitaires Générales) respectivement en Mathématiques et en Sciences physiques, et nées après le 31 décembre 1988. Pour le profil Mathématiques, les personnes de nationalité ivoirienne ayant validé le Master en Sciences économiques, ayant une note supérieure ou égale à 10/20 (respectivement 12/20) en Mathématiques au Bac série C ou D, et nées après le 31 décembre 1988 », lit-on du communiqué. Une dizaine de pièces sont à rassembler pour constituer le dossier de candidature, pour les professeurs de collège.

---

## JEUNESSE ET INSERTION PROFESSIONNELLE : LES PRIMES DE STAGE PASSENT AU SMIC

Le ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, Mamadou Touré, a annoncé une série de mesures majeures pour 2026, dont la mise en place d'un fonds spécial de 4,3 milliards de FCFA destiné aux organisations de jeunesse, la revalorisation des primes de stage et l'enrôlement systématique des bénéficiaires à la Couverture Maladie Universelle. Il a également fixé un objectif d'insertion de 100 % pour les jeunes issus des Centres de Service Civique et introduit un mécanisme inédit d'évaluation des agents par les jeunes eux-mêmes. Ces annonces ont été faites le jeudi 19 février 2026 à la salle Lougah François du Palais de la Culture de Treichville, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de présentation de vœux des agents du ministère. Placée sous la présidence du ministre Mamadou Touré, la rencontre a rapidement pris la dimension d'un exercice de bilan et de projection stratégique. Aussi, pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, les primes de stage passent désormais au SMIC, c'est-à-dire à 75 000 FCFA.

## LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE : JACQUES ASSAHORÉ EXHORTE LES POPULATIONS À PRÉSERVER LA FORÊT

« En lançant la campagne 2026, je formule trois vœux : zéro feu inutile, zéro complaisance, zéro indifférence. Repartons d'ici avec la conviction que la forêt est notre richesse commune. Sa protection est notre devoir sacré ». Tel est le message livré, hier, par le ministre des Eaux et Forêts, Jacques Assahoré Konan, aux populations de Kouamékro, village de la sous-préfecture de Taabo. C'était à l'occasion du lancement de l'édition 2026 de la campagne nationale de lutte contre les feux de brousse. Elle a pour thème : « Lutte contre les feux de brousse et restauration de la couverture forestière nationale, tous engagés ». Le ministre a fait savoir que, chaque année, de novembre à avril, le pays affronte un ennemi dévastateur, résultant des négligences et des mauvais comportements.

## PERFORMANCE, SOINS CONFORMES AUX MEILLEURES PRATIQUES : LES 5 CHU, 1 HÔPITAL RÉGIONAL ET 2 HÔPITAUX GÉNÉRAUX DE CÔTE D'IVOIRE OBTIENNENT LEURS CERTIFICATIONS INTERNATIONALES

Les Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) de Treichville, de Cocody, de Yopougon, d'Angré et de Bouaké, ainsi que l'Établissement Public Hospitalier Régional (EPHR) d'Agboville et les hôpitaux généraux de Bingerville et de Koumassi ont obtenu leur certification internationale aux normes ISO. C'était, le mercredi 18 février 2026, à l'Institut National de la Santé Publique (INSP) d'Adjamé, en présence de Pierre N'Gou Dimba, ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle. Pour le premier responsable de la santé en Côte d'Ivoire, « ces distinctions sont la preuve tangible que nos structures hospitalières sont désormais engagées dans la quête permanente de la performance pour délivrer des services conformes aux standards mondiaux en matière de qualité et de sécurité. Ces engagements garantissent que chaque patient reçu dans ces établissements bénéficierait des soins conformes aux meilleures pratiques reconnues à l'échelle internationale ».

## SYSTÈME DE SANTÉ IVOIRIEN : PIERRE DIMBA ANNONCE LA CRÉATION D'UNE DIRECTION CENTRALE DÉDIÉE À LA QUALITÉ

Le ministre ivoirien de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Dimba, a annoncé, mercredi 18 février 2026, à l'Institut National de Santé Publique (INSP), Abidjan-Adjamé, la création prochaine d'une direction centrale chargée d'assurer la qualité du système de santé, a rapporté la page Facebook dudit ministère. C'était à l'occasion lors d'une cérémonie de remise de certifications de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) à plusieurs établissements sanitaires.

Une solide coopération qu'entretiennent déjà la Côte d'Ivoire, via le ministère de la Culture et de la Francophonie, et l'UNESCO, à travers son Bureau d'Abidjan. Le renforcement et la consolidation de cette coopération a constitué l'essentiel des échanges entre la ministre Françoise Remarck, et la délégation de l'organisation internationale conduite par Omar Diop, le chef du bureau UNESCO Abidjan. C'était le mardi 17 février 2026, au cabinet de la ministre à Abidjan-Plateau. Au menu de cette entrevue, plusieurs questions cruciales pour le développement et la promotion de la culture ivoirienne. C'est ainsi que des sujets liés, entre autres, à l'organisation des états généraux de la culture ; la création du Musée de la traite à Grand-Lahou ; la création de la Cité de l'innovation et de la Culture et le processus de retour du tambour parleur du peuple Atchan, le Djidji Ayokwé, ont notamment meublé ces échanges.

### DJIDJI AYOKWE / 110 ANS APRÈS : LA FRANCE RESTITUE LE TAMBOUR SACRÉ DU PEUPLE ATCHAN, CE VENDREDI

Connu sous le nom de « Tambour parleur », ou encore de « Tambour Ébrié », le Djidji Ayokwe sera officiellement remis par les autorités françaises au gouvernement ivoirien, le 20 février 2026, à Paris. L'événement se tiendra au musée du Quai Branly – Jacques Chirac, à Paris, sous l'égide de Rachida Dati, ministre de la Culture de la République française, et de Françoise Remarck, ministre de la Culture et de la Francophonie de la République de Côte d'Ivoire. Le « Djidji Ayokwe », ou « Djidji Ayôkwé », qui signifie « Panthère-lion », n'est pas un simple objet patrimonial. Il est un tambour sacré du peuple Ébrié (Atchan), historiquement utilisé comme instrument de communication et porteur d'autorité au sein des communautés lagunaires. Symbole central de l'organisation sociale et politique, il occupait une place majeure dans la tradition Atchan.



VU SUR LE NET

Société 

### JUSTICE IVOIRIENNE : JEAN SANSAN KAMBILÉ ET LE PNUD ACCÉLÈRENT LA DIGITALISATION DU SERVICE PUBLIC

Le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'homme, Jean Sansan Kambilé, a échangé avec Blerta Cela, Représentante Résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le jeudi 19 février 2026, lors d'une audience consacrée au renforcement de la coopération et à la digitalisation du service public. Cette rencontre de travail s'inscrit dans la dynamique de renforcement du partenariat stratégique entre le ministère de la Justice et des Droits de l'Homme et le PNUD. Au cœur des échanges : les prochaines priorités de la coopération, avec un accent particulier sur la digitalisation de l'ensemble du service public de la Justice. Pour le Garde des Sceaux, cette réforme représente un levier essentiel pour moderniser l'appareil judiciaire ivoirien. Elle vise notamment à rapprocher davantage la justice des citoyens, à simplifier les procédures et à renforcer la transparence dans le traitement des dossiers.

### ÉDUCATION NATIONALE : LES DIRECTIONS RÉGIONALES ÉVALUENT L'EFFICACITÉ ET L'IMPACT DES CONTRATS D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE (COP) DE 2025

L'inspectrice générale en charge de l'Administration de la Vie scolaire du ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique (MENAET), Ogou Dafou Marie Reine, a procédé, le mercredi 18 février 2026 à Abidjan-Cocody, au lancement des travaux de l'atelier bilan 2025 des Contrats d'Objectifs et de Performance (COP) des Directions régionales dudit ministère. "Les

Contrats d'Objectifs et de Performance (COP) doivent devenir, dans notre administration éducative, un réflexe de gouvernance, une culture de résultats et une pratique de redevabilité", a expliqué Ogou Dafou Marie Reine au nom du directeur de Cabinet, Moustapha Sangaré. Pendant trois jours, soit du 18 au 20 février 2026, les directeurs centraux et chefs des Services rattachés, l'équipe opérationnelle, les directeurs régionaux, les chefs d'établissements, les inspecteurs de l'Enseignement primaire public, les directeurs d'école et les responsables des programmes vont évaluer, avec méthode, le niveau de réalisation, l'efficacité et l'efficience des actions menées et l'impact sur la qualité éducative, l'accès équitable à l'éducation et la gouvernance. (Source : CIGG)



AGENCE DE PRESSE

Economie



## DES CONTRÔLES ANNONCÉS POUR LA CONFORMITÉ DES ÉTIQUETAGES SUR PLUSIEURS APPAREILS ÉLECTRIQUES (MINISTÈRES)

Le ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, en collaboration avec le ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, a annoncé, le jeudi 19 février 2026, le lancement de la phase de contrôle des étiquetages sur les lampes électriques, climatiseurs et réfrigérateurs sur l'ensemble du territoire ivoirien, conformément à l'application de l'arrêté interministériel n°140. Lors d'une rencontre avec les importateurs de ces appareils, le directeur de la Maîtrise de l'Énergie, représentant le directeur général de l'Énergie, Gnigbognima Siriki, a précisé que le périmètre de ces contrôles porte sur plusieurs points essentiels. « Il s'agit tout d'abord de vérifier la présence des étiquettes énergétiques sur les produits exposés dans vos points de vente, que ce soit dans vos showrooms ou vos magasins », a-t-il indiqué.



**Restez connectés à l'actualité du gouvernement**  
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci officiel



+225 07 87 36 36 36



Centre d'appel  
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CIGG).

Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : [info@cicg.gouv.ci](mailto:info@cicg.gouv.ci) - Site Web : [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CIGG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

**L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE**  
**À PORTÉE DE CLIC !**

Avec [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci),  
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions  
des Conseils des ministres, démarches administratives,  
actualité nationale.



CIGG

[www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)



[www.gouv.ci](http://www.gouv.ci) - Une information publique, officielle et fiable